



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Modification du projet autorisé, avec suppression du sous-sol, modification des ouvertures en façades et déplacement de la souche de cheminée, Nendaz

Titre du projet de construction

Modification du projet autorisé, avec suppression du sous-sol, modification des ouvertures en façades et déplacement de la souche de cheminée.

Numéro pour consultation eConstruction

4b91cad7

Requérant (e)

Linda Sharpe, André-Johan Sharpe

Auteur(e) de plans

Frédéric Bourban

Parcelle (s)

9159 du plan 96 MC (cadastre actuel: parcelle 107 du folio 149), au lieu-dit Tsamandon / Haute-Nendaz

Coordonnées

1'114'167 2'587'634

Propriétaires

Linda Sharpe, André-Johan Sharpe

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H20

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 05.08.2024



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Construction d'un couvert de jardin, Nendaz

Titre du projet de construction

Construction d'un couvert de jardin

Numéro pour consultation eConstruction

ee505767

Requérant (e)

Bertrand Schärer

Auteur(e) de plans

Bertrand Schärer

Parcelle (s)

2679 du plan 28 MC au lieu-dit La Rampine / Sornard

Coordonnées

1'114'937 2'589'613

Propriétaires

Hoirie Georgette Délèze, Yolande Schärer, Bertrand Schärer

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H20

Dérogation (s)

art. 121 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 05.08.2024

Basse-Nendaz, le 05 juillet 2024

L'Administration communale